

Assistants maternels et familiaux : agrément et aspects fonctionnels de l'emploi

Tour d'horizon du régime juridique concernant l'agrément
des assistants maternels et familiaux

Code
23232

Durée
**3 jours / 21
heures**

Tarif Inter*
**1930 €
HT**

*Repas inclus (en présentiel)

PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS :**
17-18-19 juin. 2024
- **A DISTANCE :**
17-18-19 juin. 2024
- **PARIS :**
7-8-9 oct. 2024
- **A DISTANCE :**
7-8-9 oct. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Professionnels des services de
protection maternelle et infantile -
Personnels de structures employant
des assistants maternels et
familiaux

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Panorama complet de la procédure
d'agrément, des responsabilités des
acteurs et des bonnes pratiques à
mettre en œuvre pour garantir la
relation entre l'assistant maternel ou
familial et la collectivité employeuse

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré
autour du transfert des
compétences
- Acquisition des compétences
opérationnelles par la pratique et
l'expérimentation
- Parcours d'apprentissage en
plusieurs temps pour permettre
engagement, apprentissage et
transfert
- Formation favorisant
l'engagement du participant pour
un meilleur ancrage des
enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

Objectifs pédagogiques

- Utiliser les critères d'agrément pour assurer la sécurité juridique des décisions
- Mettre en œuvre des bonnes pratiques pour garantir la relation entre l'assistant maternel ou familial et le Conseil départemental
- Confirmer ses connaissances sur les aspects fonctionnels de l'emploi

Programme de la formation

Utiliser les critères d'agrément pour assurer la sécurité juridique des décisions

Différencier les positionnements agrémenteur/ employeur

- Points communs et différences
- Conséquences sur l'appréciation des demandes
- Temps d'échange : questions/réponses sur les positionnements

Analyser le panorama complet de la procédure d'agrément

- Procédure et critères de l'agrément
- La décision sur la demande d'agrément
- La motivation des décisions
- Focus sur le rapport d'évaluation (forme et contenu)

Mettre en œuvre des bonnes pratiques pour garantir la relation entre l'assistant maternel ou familial et le Conseil départemental

Examiner les relations fonctionnelles entre le Conseil
départemental et l'assistant maternel et familial et la
collectivité employeur

- L'importance du contrat d'accueil des assistants familiaux
- Le pouvoir d'affectation des enfants par l'employeur
- Le pouvoir de direction de l'employeur
- Focus sur le contrat d'accueil

Gérer le suivi des pratiques et le contrôle des assistants
maternels et familiaux

- Les obligations professionnelles à la suite de la délivrance de l'agrément
- La formation

Mise en situation d'un contrôle

L'évaluation des compétences

- sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

Confirmer ses connaissances sur les aspects fonctionnels de l'emploi

Décrire les sanctions et leurs conséquences

- Le licenciement
- La suspension et le retrait de l'agrément
- Quiz portant sur le licenciement, la suspension et le retrait de l'agrément

Identifier les responsabilités en jeu

- Responsabilité administrative
- Responsabilité pénale
- Responsabilité disciplinaire
- Études de jurisprudences tout au long de la formation